

## NIVERLAN



Le Conseil Général et l'Agglomération de Nevers ont transféré à Niverlan, leurs compétences pour mettre en place un outil d'aménagement numérique du territoire dans le cadre d'une Délégation de Service Public avec pour objectif

- o Gommer la fracture numérique
- o Rendre accessibles les outils modernes d'échanges pour les acteurs économiques
- o Permettre à tous les Niverlais de vivre dans leur temps, de se former, de se soigner, de se cultiver....

Pour plus d'information :

[www.niverlan.fr](http://www.niverlan.fr) ou [contact@niverlan.fr](mailto:contact@niverlan.fr)

## NIVERTEL



NiverTel a pour mission de construire et d'exploiter le réseau public de télécommunication. Depuis 2008, NiverTel commercialise ses services auprès d'opérateurs détaillants ou Fournisseurs d'accès à Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui sont l'interface avec l'abonné et produise la connexion au monde Internet sur les liaisons haut débit exploitées par NiverTel.

Pour le grand public 2 connexions sont possibles :

**l'ADSL ou le WiMax**

Pour plus d'information :

[www.nivertel.fr](http://www.nivertel.fr) ou [contact@nivertel.fr](mailto:contact@nivertel.fr)

N° Azur : 0810 58 00 58 (coût d'un appel local)

En complément, NiverTel a pour mission d'accompagner les professionnels (entreprises et collectivités) dans leurs projets de télécommunication nécessitant la fibre optique ou le cuivre.



## INTERNET PAR L'ADSL



L'ADSL est une technologie d'accès à internet via une ligne téléphonique. Constitué d'une paire de fils de cuivre, la ligne téléphonique relie votre domicile au central téléphonique de France Télécom. C'est sur ces fils de cuivre que sont transportés les signaux de voix (téléphone) et les signaux numériques (internet, TV). Depuis l'été 2008, 38 centraux ont été raccordés par le réseau d'initiative public et donc ouverts à des offres concurrentielles via le dégroupage. Pour souscrire aux offres ADSL, vous pouvez contacter l'un des fournisseurs d'accès dont la liste vous est communiquée ci-dessous

**Fournisseurs d'accès à internet ADSL**

[www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr) 10 64 (prix d'un appel local)

[www.sfr.fr](http://www.sfr.fr)

30 30 (appel gratuit depuis un fixe)

Cependant, au-delà d'une certaine distance de votre domicile au central, le débit devient inexistant. Pour tester l'éligibilité de votre ligne téléphonique à l'ADSL, consultez les sites spécialisés comme par exemple :

[www.degroupetest.com](http://www.degroupetest.com)

[www.eligibilite-adsl.com](http://www.eligibilite-adsl.com)

## INTERNET PAR LE WIMAX



Dans les zones où l'ADSL n'existe pas, une autre solution vous est accessible. Le **Wimax** est une technologie dite « sans fil », avec mode de transmission de données par ondes radio. L'usage relie son ordinateur à un boîtier sur lequel est raccordée une antenne/modem Wimax (CPE) qui pointe sur un relais distant de quelques kilomètres.

53 stations Wimax ont été implantées en Nièvre et permettent aux opérateurs de proposer leurs offres. Depuis 2009, plus de 1300 foyers nivernais ont souscrit à une offre haut débit via le Wimax. Pour souscrire aux offres Wimax, vous pouvez contacter l'un des fournisseurs d'accès dont la liste vous est communiquée ci-dessous

**Fournisseurs d'accès à Internet Wimax**

NUMÉO [www.numéo.fr](http://www.numéo.fr) : 0826 624 400 (0:15€/min)

OZONE [www.ozone.net](http://www.ozone.net) : 0973 01 1000 (coût d'un appel local depuis un fixe)

ALSATIS [www.alsatis.com](http://www.alsatis.com) : 0811 955 910 (coût d'un appel local depuis un fixe)

VIVÉOLE [www.viveole.fr](http://www.viveole.fr) : 0805 017 082 (appel gratuit depuis un fixe)

## INSTALLATION DU WIMAX



Après avoir choisi votre opérateur Wimax il reste à installer à votre domicile l'antenne/modem qui permettra de recevoir et d'émettre des informations par ondes radios.

Moyennement la location de l'antenne/modem auprès du fournisseur d'accès choisi (environ 10 €/mois selon FAI choisi), un professionnel agréé par NiverTel vous contactera afin de convenir d'un rendez vous pour l'installation du matériel à votre domicile. Cette installation est donc gratuite (voir mise en service du Wimax).

Liste des installateurs agréés dans votre secteur : 2ddiffusion.

## EN CAS D'INDISPONIBILITÉ DU SERVICE WIMAX



Dans le cas où l'installateur constaterait une absence du service haut débit par Wimax, vous pouvez souscrire aux offres Satellite en contactant l'un des fournisseurs d'accès dont la liste vous est communiquée ci-dessous.

**Fournisseurs d'accès à Internet Satellite**

NUMÉO [www.numéo.fr](http://www.numéo.fr) 0826 624 400 (0:15€/min)

ALSATIS [www.alsatis.com](http://www.alsatis.com) 0811 955 910 (coût d'un appel local depuis un fixe)

VIVÉOLE [www.viveole.fr](http://www.viveole.fr) 0805 017 082 (appel gratuit)

## MISE EN SERVICE DU WIMAX



La prestation de mise en service par l'installateur, comprend la pose de l'antenne/modem (installation sur support existant ou à défaut sur un bras de support en façade), la desserte de la première pièce de vie dans la limite de 20 m de câbles et la configuration de l'antenne/modem (validation du bon fonctionnement de l'équipement et du service, avec l'ordinateur de test de l'installateur et les identifiants de l'abonné).

Toute autre intervention non comprise dans la prestation de mise en service sera à la charge de l'abonné et sous sa seule responsabilité. Les frais engagés ne seront pas remboursés par le FAI, ni par NiverTel.

## GESTION DU SERVICE APRÈS-VENTE



NiverTel est un maillon de la chaîne de production de la connexion Wimax. Il peut arriver que le réseau Wimax fonctionne sans que l'abonné n'ait de service internet.

En cas d'indisponibilité du service Wimax, la procédure de déclenchement d'un SAV est la suivante :

- 1 - L'abonné doit toujours appeler son fournisseur d'accès qui est seul habilité à déclencher une intervention à domicile qui sera prise en charge par NiverTel.
- 2 - L'abonné peut également solliciter le N° Azur pour :

- o Assurer une traçabilité de son dysfonctionnement.
- o Permettre de qualifier le dysfonctionnement afin d'optimiser l'intervention de NiverTel. Être informé d'un dysfonctionnement en cours sur le réseau.

Le recueil de panne par le n° Azur ne constitue qu'un élément informatif pour aider à l'amélioration du réseau géré par NiverTel. Ce n'est en aucun cas l'assurance d'une intervention à domicile par un technicien. Cette demande étant déclenchée par le fournisseur d'accès auprès des services techniques de NiverTel.

N° Azur : 0810 58 00 58 (coût d'un appel local)

**SE CONNECTER A  
L'INTERNET HAUT DÉBIT À  
DOMICILE DANS LA NIÈVRE**

**LE NUMÉRO AZUR 0810 58 00 58  
AU SERVICE DES NIVERNAIS**



**NIVERTEL**

Rue du 13<sup>ème</sup> de Ligne  
58000 NEVERS  
Tél : 0810 58 00 58  
contact@nivertel.fr  
[www.nivertel.fr](http://www.nivertel.fr)

